



Petit journal de l'Environnement

Janvier 2018

MEILLEURS VŒUX 2018 !

Bientôt à Cazouls un Atlas de la Biodiversité Communale !

Commençons cette année 2018 par une bonne nouvelle pour Cazouls !

En septembre 2017, Cazouls a candidaté auprès de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) pour réaliser un atlas communal de la biodiversité. Au mois de décembre, l'AFB a retenu le projet présenté par Monsieur le Maire, Henry Sanchez et deux associations expertes : la LPO Hérault à titre d'expert naturaliste sur la Faune sauvage et les Habitats associés et l'Entreprise associative Matorral, expert naturaliste sur la Flore et les milieux subaquatiques notamment du fleuve Hérault.



L'objectif de ce projet est de sensibiliser à l'échelle communale, à la fois les élus, premiers acteurs en charge de l'aménagement de leur territoire, et les habitants, premiers bénéficiaires d'un cadre de vie préservé. La connaissance et l'appropriation des richesses naturelles, de leurs enjeux et de leurs bienfaits à l'échelle locale, permettra une meilleure prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques à une échelle plus globale. Il s'agit d'inventorier précisément la faune et la flore à l'échelle de la commune afin de préserver et de valoriser le patrimoine naturel en intégrant les enjeux de biodiversité du territoire dans ses actions et ses stratégies.

Après une première phase de communication avec les responsables du projet, les élus, les partenaires, des réunions publiques de présentation du projet seront organisées. Elles permettront de faire connaître le programme aux citoyens et de leur proposer une participation à la hauteur de leurs envies et de leurs moyens.

Une année est indiquée pour évaluer la biodiversité locale sur un cycle biologique. Y sera ajouté un temps de traitement, d'analyse et restitution des résultats auprès de la commune et ses citoyens. **Aussi le projet débutera en janvier 2018 et s'achèvera en mars 2019.**

Par ailleurs des partenaires naturalistes seront sollicités pour compléter les connaissances acquises : Conservatoire botanique de Porquerolles Montpellier, DREAL Occitanie, CD34 (Xavier Boutolleau, technicien environnement), Groupe Chiroptère Languedoc Roussillon, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, CPIE Bassin de thau, ONCFS.

Les habitants des communes seront invités à participer au diagnostic de la biodiversité de leur commune. Pour se faire, différentes animations (sorties nature, conférences, ateliers, etc.) seront organisées, ainsi que des inventaires participatifs en compagnie de naturalistes des structures participantes. Des sorties seront réalisées par



semestre sur des thèmes variés (oiseaux, papillons, chauves-souris, amphibiens, « agriculture et biodiversité »...).

L'accent sera particulièrement mis sur des interventions qui auront lieu **en milieu scolaire et périscolaire pour impliquer aussi les plus jeunes.**

Des préconisations pour améliorer l'état de conservation de la biodiversité communale seront formulées et proposées aux élus. Il ne s'agira pas ici de traiter des aspects d'urbanisme mais bien d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans toutes les politiques menées par la commune, comme par exemple la gestion des espaces verts, les pratiques agricoles locales, *etc.* Les résultats des diagnostics seront divulgués aux citoyens et aux élus lors d'une restitution publique organisée en fin du projet (mars 2019).

Les Hommes et la nature

Il semblerait que les Français soient indifférents à la nature et à sa protection contrairement à leurs voisins d'Outre Rhin ou d'Outre Atlantique !

C'est un lieu commun asséné depuis plus d'un siècle, une exception culturelle française que l'historienne de l'environnement Valérie Chansigaud tente d'analyser dans son ouvrage "Les français et la nature. Pourquoi si peu d'amour ?". (Actes Sud). Ce rapport de l'homme à la nature et à sa protection est une question essentielle et cet ouvrage tente d'y répondre par ses analyses.

Si on remonte dans le temps, en l'an 30 avant JC, Virgile dans son poème les Géorgiques (ou « le travail de la terre ») livrait déjà ses conseils pour protéger les abeilles.



Virgile Les Géorgiques Livre IV traduit par Eugène de Saint-Denis

« D'abord il faut chercher pour les abeilles une résidence fixe où les vents n'aient point d'accès car les vents les empêchent de rapporter chez elles leur provende), où les brebis et les chevreaux pétulants ne bondissent pas parmi les fleurs, où la génisse n'aïlle pas en liberté dans la plaine secouer la rosée et fouler les herbes qui poussent. Qu'on éloigne aussi de leurs ruches bien garnies les lézards bigarrés au dos écailleux, les guêpiers et autres oiseaux... Mais qu'il y ait là des sources limpides, des mares vertes de mousse, ou un mince ruisseau fuyant parmi le gazon ; qu'un palmier ou un grand olivier sauvage donne de l'ombre à leur vestibule. Ainsi, quand les nouveaux rois se mettront à la tête des essaims, au printemps qui est leur saison, lorsque cette jeunesse échappée des rayons prendra ses ébats, la rive proche les invitera à se soustraire à la chaleur et l'arbre placé sur leur passage les retiendra sous son feuillage hospitalier. »

En 1900, Amédée Lagriffoul, ancien maire de Cazouls livre ses souvenirs de jeunesse, souvenirs d'un jeune chasseur à Cazouls amoureux de la nature.

Amédée Lagriffoul Mes souvenirs de JEUNESSE

« Lorsque j'étais jeune, on travaillait beaucoup plus qu'aujourd'hui ; à la pointe du jour on était au travail, et jusqu'à la nuit close ; quelquefois même on travaillait au clair de lune, et c'était un vrai plaisir d'être à la campagne de grand matin, surtout au printemps, car dès la pointe du jour un concert harmonieux était donné par les nombreux oiseaux de toute sorte qui pullulaient partout et qui peuplaient la terre ; d'abord c'était le rossignol qui faisait entendre dans les bosquets son chant mélodieux, puis la caille, qui faisait entendre dans les blés son papalba monotone ; les calandres très nombreux, s'élevaient dans les airs et, en planant, imitaient le chant de tous les oiseaux ; dans tous les buissons les fauvettes faisaient entendre leurs chants mélodieux ; la chichourle qui se penchait sur un arbuste pour chanter ce que nous traduisions en patois par : très truquéta dé bi !!! ; l'ortolan se perchait également sur la tige d'un arbuste et poussant son chant triste et monotone que nous traduisions en patois : devine, devine mon nid !. C'était aussi les chardonnerets, au bec rouge, et les linots qui fredonnaient des airs ravissants ; il y avait aussi les verdiers et les mésanges qui faisaient entendre leur ramage ; puis dans le bois, on entendait le chant du coucou, le sifflement du loriot, le roucoulement des tourterelles, les pies grièches, faisant entendre leur cri sec et criard ; enfin tous ces ramages flattaient l'oreille et en entendant cette musique suave, il semblait que le travail de la terre était moins fatigant, et on éprouvait une espèce de soulagement en entendant ce concert continu. »

Pour alimenter notre réflexion sur les dernières actualités du village, le projet de défrichage des arbres par le SIEVH et la réunion avec les viticulteurs organisée par Maryline Elbaz qui a eu lieu le 27 novembre au Clos Pauline à Paulhan, je vous propose deux articles sur ces sujets majeurs.

Contribution des arbres et des haies à la qualité de l'eau et des sols

Régulation des inondations

En présence d'arbres, la pluie **tombe sur le feuillage et les branches**. Ainsi, elle met plus de temps pour atteindre le sol et les cours d'eau.

Des haies qui coupent la pente **ralentissent le ruissellement des eaux de pluie**, ce qui retarde, là aussi, l'arrivée de l'eau dans les rivières.

Par leurs racines, les arbres et les haies permettent aussi à l'eau de **s'infiltrer dans le sol**. Elle sera alors **stockée** dans les nappes phréatiques et pourra être **absorbée** progressivement par les végétaux. Ainsi, lors de fortes précipitations, le débit des cours d'eau est régulé puisque le volume qui arrive brusquement en rivière est réduit et s'étale dans le temps.

Les **risques d'inondations sont donc limités**.

Réduction des pollutions minérales

Pour se nourrir les arbres **absorbent des éléments minéraux** du sol, comme l'**azote** et le **phosphore**. Grâce à leurs profondes racines, ils vont chercher ces éléments nutritifs dans les zones où les racines des autres plantes, notamment de culture, ne peuvent aller. Ils permettent ainsi de **diminuer la quantité d'éléments qui ruissent** jusqu'au cours d'eau et donc de réduire leur pollution.

L'effet sera encore amélioré si les haies et les arbres sont associés à des **bandes enherbées**.

Protection des sols contre l'érosion

Lors de fortes pluies, la présence d'éléments arborés, mais aussi de talus et de fossés, permet de **réduire la vitesse de l'eau qui s'écoule sur le sol**

Les haies et les arbres peuvent ainsi :

- **limiter les coulées de boue** : dans les cours d'eau, sur la voirie, ...
- participer à la **réduction de l'appauvrissement des sols agricoles**. Ceci en retenant la terre, notamment les particules fines et fertiles, et en générant de l'humus. C'est un **frein à l'érosion des terres par le vent** (érosion éolienne).

Mais, la protection des sols passe nécessairement par une **bonne gestion agricole** de ceux-ci.

Il est important de **favoriser les surfaces poreuses** (chemins enherbés) et de limiter les surfaces imperméables (goudronnées) pour permettre une **meilleure pénétration de l'eau dans le sol**.

Protection des berges

Les arbres en bord de cours d'eau forment la ripisylve.

Ils permettent :

- de **stabiliser les berges** et de réduire leur dégradation,
- de **ralentir le courant** pendant les périodes de hautes eaux,
- de **stocker les éléments fins** : limons, argiles, ...

Comme l'ensemble des éléments arborés, les ripisylves contribuent à la régulation du régime des eaux et participent au phénomène d'absorption des éléments minéraux :

Quelles sont les alternatives au glyphosate ?

Alors que le glyphosate est autorisé par la commission européenne pour cinq ans ... jusqu'en 2022, la question des alternatives se pose. Les alternatives aujourd'hui sont des techniques manuelles ou mécaniques. Mais un herbicide « naturel » est en développement en France.

Une substance est en développement en France. Jacques Le Verger, fondateur de l'entreprise Osmobio, dans les Côtes-d'Armor, et diplômé en agronomie, travaille depuis 2008 à la conception d'un désherbant « naturel » à base de produits végétaux. Selon les tests réalisés par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), son produit serait totalement inoffensif pour l'homme et l'environnement.

Le désherbant a été testé avec succès par la Direction des routes de l'ouest, et M. Le Verger assure aujourd'hui que son efficacité est « équivalente à celle du glyphosate ». Le produit, adapté à l'utilisation des particuliers, nécessite encore, selon son concepteur, des évolutions pour correspondre aux besoins des exploitants agricoles.

Il n'est cependant pas disponible sur le marché, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ne l'ayant pas homologué. « *Le blocage est administratif*, assure Jacques Le Verger, *mais je continue à me battre avec pour ambition de remplacer le glyphosate*.

Les alternatives disponibles pour les agriculteurs sont pour le moment **plutôt manuelles et mécaniques**. Plusieurs sont déjà utilisées par les collectivités locales françaises, qui ne peuvent plus utiliser le glyphosate dans les espaces ouverts au public depuis janvier 2017. Selon une étude sur les méthodes alternatives au glyphosate commandée par le Parti vert européen, ces méthodes sont complémentaires les unes des autres. Bertrams Omon, ingénieur agronome accompagnant le réseau d'exploitations Dephy, qui parviennent à réduire de plus de 50 % leurs intrants chimiques confirme : « **Il existe notamment des méthodes préventives, comme la rotation des cultures (qui permet de rompre régulièrement le développement des mauvaises herbes, qui sont différentes selon les plantes cultivées), le faux semis (la préparation des champs plusieurs semaines avant le semis pour permettre aux mauvaises herbes de germer, et les éliminer mécaniquement avant d'ensemencer réellement), ou encore le paillage (qui consiste à recouvrir les sols de matériaux d'origine végétale et minérale, ou bien de certains matériaux synthétiques, pour stopper la croissance des adventices).** » Des moyens mécaniques permettent également d'endiguer la pousse des mauvaises herbes en arrachant ou en détruisant les racines des plantes non désirées. Il existe différents types de machines en fonction des cultures et de leurs spécificités, certaines coupant les racines à plusieurs centimètres de profondeurs, d'autres utilisant des herbes, qui agissent sur le sol en surface. Les exploitants peuvent aussi pratiquer le désherbage thermique, en passant des flammes, de l'eau chaude ou de la vapeur d'eau sur les plantes adventices pour les faire mourir. Ces méthodes présentent toutefois des inconvénients certains ; elles affectent notamment la structure des sols et peuvent accroître leur érosion. Elles nécessitent également des dépenses d'énergie conséquentes, et ne sont pas toutes adaptées aux grandes exploitations.

« *Travailler le sol peut l'abîmer, c'est vrai, mais on n'est pas obligé de labourer, il existe d'autres techniques* », tempère Bertrand Omon, qui admet toutefois qu'abandonner le glyphosate serait synonyme d'une recrudescence de travail, et de difficultés supplémentaires pour certains types de sols.

Mais pour lui, l'enjeu posé par l'abandon de cette substance, au-delà de la santé humaine et environnementale, est celle du modèle de production agricole. « **Ceux qui ont le plus à perdre, ce sont les très grosses exploitations** », estime l'agronome. « **Elles ont construit des systèmes très cohérents conçus dans une extrême dépendance au glyphosate** », dont l'utilisation est bien plus rapide et économique que la combinaison d'autres méthodes, qui nécessitent plus de main-d'œuvre et de temps.

« *Le glyphosate a permis d'utiliser certains sols qui n'étaient pas forcément cultivables, est-ce une bonne chose ? Son utilisation s'est développée mondialement avec les grandes fermes, est-ce le type d'exploitations agricoles que l'on souhaite ?* », s'interroge l'ingénieur.

Extrait du Journal Le Monde article du 28 /11/2017 quelles sont les alternatives au glyphosate ?